AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP-5-5-77410

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION « AUVERGNE ET LIMOUSIN »

(ALLIER, CANTAL, CORRÈZE, CREUSE, HAUTE-LOIRE, PUY-DE-DOME, HAUTE-VIENNE)

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

ABONNEMENT ANNUEL : 50,00 F

Régie de Recettes de la D.D.A. Sous-Régisseur de Recettes du Service de la Protection des Végétaux Cité Administrative - Rue Pélissier 63034 Clermont Ferrand Cedex C. C. P. Clermont-Ferrand 5.503-17

SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX

Cité Administrative, rue Pélissier, 63034 Clermont Ferrand Cedex XXXXXXXXXX N° nouveau de poste : 477

Téléphone 92-42-68 - Postes 440 et 449

BULLETIN N° 74 du 29 AVRIL 1977.-

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES.- (Poiriers et Pommiers)

Des contaminations primaires importantes restant à redouter, en cas de périodes favorables, il est conseillé d'effectuer un nouveau traitement afin de maintenir la végétation aussi soigneusement protégée que possible.

Il est à signaler que les traitements "STOP" effectués après le début de la pénétration du champignon assurent une protection à condition qu'ils soient réalisés très rapidement : dans les 24 heures (36 heures au plus) qui suivent le début de la pluie contaminatrice. Tous les produits homologués contre les Tavelures peuvent être utilisés en traitement "STOP" (la doguadine permet un délai supplémentaire de 24 heures).

Si le traitement n'a pu être réalisé dans ce court délai, l'arboriculteur pourra avoir recours à des fongicides dits systémiques tels que bénomyl, carbendazime, méthylthiophanate (opérer dans les 72 heures qui suivent le début de la pluie contaminatrice).

S'il y a lieu, intervenir en même temps contre l'Oïdium du Pommier et, sur Poiriers, les Psylles.

BACTERIOSE DU NOYER.-

Dès que les Noyers seront parvenus au stade de début de sensibilité à la Bactériose (Bourgeons éclatés, premières feuilles commençant à se desserrer) effectuer un traitement avec une bouillie à base de cuivre (150 g de cuivre métal par hectolitre d'eau).

Ce stade est atteint dans certaines plantations.

ARAIGNEES ROUGES.- (Panonychus ulmi)

L'éclosion des oeufs d'hiver de Panonychus ulmi est presque totale dans certaines situations.

Sur les essences fruitières intéressées, si l'importance de l'invasion le justifie, intervenir, par beau temps avec un Acaricide spécifique (consulter la liste parue dans la revue PHYTOMA, de FEVRIER 1977).

P./.447

Imprimerie de la Station "AUVERGNE & LIMOUSIN" - Directeur-Gérant : P. JOURNET.

CHARANÇONS PHYLLOPHAGES, CHENILLES DEFOLIATRICES, PUCERONS

(Toutes essences fruitières)

Il y a lieu de surveiller l'activité de ces ravageurs et d'intervenir, en cas de nécessité, dans les meilleurs délais.

A noter que ces insectes (Chenilles défoliatrices et Pucerons, en particulier) peuvent être observés dans certains vergers : dans ces situations, il y a lieu d'effectuer un traitement dans les prochains jours.

NOTA.- Sur les Arbres en fleurs, ne pas utiliser de produits susceptibles de détruire les Abeilles (consulter le bulletin n° 72 du 1er Avril).

C O L Z A

CHARANÇONS DES SILIQUES.-

Dans l'ensemble les populations restent faibles et aucun traitement ne s'impose.

Comme il a été signalé dans un bulletin précédent, il est admis que le seuil de nuisibilité de ce ravageur est atteint lorsque l'on observe, à une vingtaine de mètres des bordures de parcelle, la présence d'un charançon en moyenne, par plante (comptage à faire sur une centaine d'inflorescences).

En cas d'intervention sur du Colza en cours de floraison, il est rappelé que seuls les produits suivants peuvent être utilisés : endosulfan, phosalone, polychlorocamphanes, toxaphène.

Clermont-Ferrand, le 29 Avril 1977.

Le Chef de la Circonscription
Phytosanitaire,

A. LECLERC.

N° d'inscription à la C.P.P.A.P. : 525 AD.